

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société



Affichez ces pages
la compréhension c'est contagieux!



Modes de scrutin et démocratie

Pour que chaque vote compte!

Le 14 octobre dernier, avec l'appui d'à peine 37,6% des électeurs, le Parti Conservateur se voyait confier le mandat de former le prochain gouvernement du Canada. Jamais on n'aura autant parlé de « vote stratégique », que lors de ces élections. Que de nombreux Canadiens, peu importe leur allégeance, soient amenés par « stratégie » à se priver volontairement de voter « pour » le parti de leur choix pour voter « contre » un autre parti qu'ils ne veulent pas voir au pouvoir en dit long sur les failles de notre mode de scrutin actuel. Le fait que quatre Canadiens sur dix aient « boudé » ces élections témoigne éloquentement du désintéressement inquiétant des citoyens à l'égard de la politique et d'un cynisme croissant à l'endroit de nos représentants/tes politiques. Les failles du mode de scrutin actuellement en vigueur sont connues et reconnues depuis des décennies. Il y a plus de vingt-cinq ans, l'ancien premier ministre, René Lévesque, qualifiait de « démocratiquement infect » notre système électoral. Plus récemment*, le Directeur général des élections (DGE) du Québec affirmait qu'une réforme de notre mode de scrutin constituait le seul moyen sérieux pour guérir les maux de notre démocratie. Un mode de scrutin que, par souci de démocratie, de plus en plus de pays délaissent au profit d'alternatives plus représentatives de la volonté des citoyens. Nous voilà engagés, au Québec, dans une nième campagne électorale qui a toutes les chances, à son terme, de priver une majorité d'électeurs du véritable poids politique qui devrait leur revenir.

* Radio-Canada, 16 juin 2008

1 Un modèle qui vieillit mal... mais qui persiste!

Le système électoral en vigueur au Canada comme au Québec, dit « majoritaire uninominal à un tour », en est un hérité des traditions britanniques. À l'exception de quelques irréductibles, dont nous sommes, la plupart des pays qui l'utilisaient l'ont modifié pour y intégrer des éléments de représentation proportionnelle. En Grande-Bretagne même, berceau du système uninominal à un tour, l'Écosse l'a délaissé au profit d'un système proportionnel mixte.

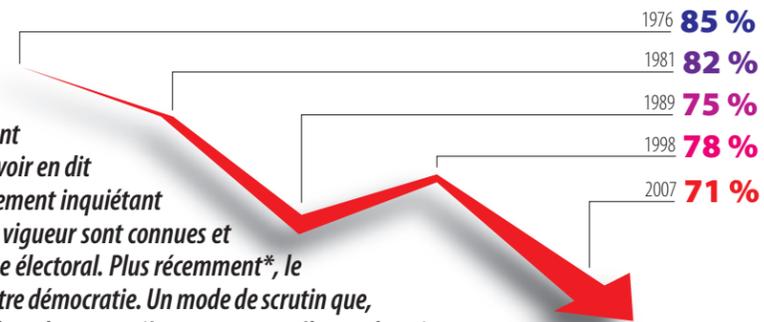
Toutes les consultations menées au Québec sur le mode de scrutin à privilégier en sont arrivés à la conclusion qu'il fallait revoir le modèle actuel. D'ailleurs, tous les partis présents à l'Assemblée nationale ont pris des engagements en ce sens. Comment expliquer alors que rien ne bouge? La réponse se trouve évidemment chez nos élus qui, disposant du pouvoir de changer les choses, peuvent avoir tout à perdre de modifier un mode de scrutin qui, tout faillible qu'il soit, leur a procuré leur siège au Parlement ou à l'Assemblée nationale? Pour un député, quel que soit son parti, le meilleur système électoral n'est-il pas celui qui l'a fait élire?

2 Réaffirmer l'urgence d'agir

En février 2003, des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques ont été organisés dans la foulée d'une vaste consultation menée à l'initiative du gouvernement du Québec. Plus d'un millier de citoyens, d'allégeances politiques diverses et provenant de toutes les régions du Québec y ont participé pour y affirmer avec force la nécessité de réformer le mode de scrutin en y intégrant des éléments de proportionnalité. Lors des élections qui ont suivi deux mois plus tard, les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale se sont engagés à modifier le mode de scrutin. En 2004, le gouvernement libéral a déposé un avant-projet de loi visant à modifier l'actuel système électoral. Faute d'entente entre les partis, et en l'absence de véritable volonté politique de changer les choses, on en est resté là. Le Directeur général des élections (DGE) du Québec annonçait récemment qu'il déposera bientôt un rapport qui, selon toute vraisemblance, réaffirmera les limites du système actuel et l'urgence de le modifier pour y inclure une dimension proportionnelle.

Mais pour s'assurer que le Directeur général des élections (DGE) soit entendu par la classe politique, les citoyens et citoyennes doivent réaffirmer leur volonté de changement du mode de scrutin. L'actuelle campagne électorale constitue une occasion de choix pour ceux et celles qui veulent se faire entendre sur cet enjeu déterminant pour la santé de notre vie démocratique.

Élections provinciales
Un taux de participation en **BAISSE**



PETIT LEXIQUE

À la recherche de la représentativité et de la stabilité

De par le monde, il existe diverses approches pour déterminer les élus qui formeront les gouvernements. Mais l'ensemble de ces approches peuvent être regroupées sous trois formes de régime électoral : le régime majoritaire uninominal à un tour, le régime à représentation proportionnelle et le régime mixte.

Mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour

Avec le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour (en vigueur au Québec et au Canada) c'est le candidat qui récolte le plus grand nombre de votes qui est élu député. Et c'est le parti qui fait élire le plus grand nombre de députés qui forme le gouvernement. Les défenseurs de ce système soutiennent qu'il permet des gouvernements plus stables. Ses détracteurs lui reprochent d'être la cause de distorsions importantes quant à l'expression démocratique des citoyens. (Voir encadré - Quand le parti majoritaire forme... l'opposition)

Mode de scrutin à représentation proportionnelle

Le mode de scrutin à représentation proportionnelle, actuellement en vigueur dans une majorité de pays octroie à chaque parti politique un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix reçues. Ses partisans arguent qu'il empêche la prédominance exclusive d'une formation politique qui n'aurait pas le soutien d'une majorité d'électeurs et qu'il reflète mieux la diversité de l'électorat. Ses opposants lui reproche d'être impersonnel et à l'origine de coalitions gouvernementales parfois instables.

Mode de scrutin mixte

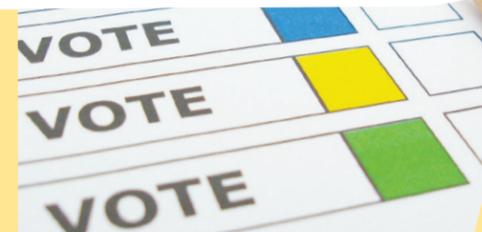
Le mode de scrutin mixte allie les deux régimes électoraux précédents parce que, dans la méthode de désignation des élus, il combine à la fois un aspect proportionnel et un aspect majoritaire. On lui reproche sa plus grande complexité que les deux autres modes. Par contre on lui reconnaît l'avantage d'assurer une représentation plus équitable des voix exprimées tout en offrant de meilleures garanties au niveau de la stabilité gouvernementale. Le système mixte est celui majoritairement proposé lors des diverses consultations et campagnes d'opinion sur la réforme du mode de scrutin au Québec.

104 814 électeurs orphelins en Mauricie

Plus de la moitié des électeurs de la région*, soit 104 814 personnes sur un total de 199 382, ont voté dans leur circonscription pour un candidat qui n'a pas été élu. Ces électeurs sont dits « orphelins » puisque leur vote n'a eu aucun poids politique.

*Comtés de Trois-Rivières, Saint-Maurice-Champplain, Berthier-Maskinongé, et Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour. (Source : Élections Canada)

Êtes-vous un
électeur orphelin? www.electeursorphelins.ca/fr



Distorsions importantes

Quand le parti majoritaire forme... l'opposition!

En 1998, le Parti Québécois (42,9% des voix exprimés) avait fait élire 28 députés de plus que le Parti libéral (76/48) en dépit du fait que ce dernier ait obtenu de meilleurs résultats au chapitre du suffrage exprimé (43,6% des voix exprimés). Vainqueur dans les urnes, le Parti libéral s'est quand même retrouvé sur les banquettes de l'opposition au lieu de former le gouvernement. Tout un écart. Le même phénomène s'était produit lors des élections québécoises de 1966, l'Union nationale formant le gouvernement en dépit d'un score moins élevé que le Parti libéral (- 6,5%) au niveau des voix exprimées.

« L'exercice premier d'une démocratie, c'est le vote. C'est une façon d'affirmer qu'on fait partie d'une société et qu'on décide de prendre part à sa gouvernance »

Jean-Pierre Kingsley, ex-directeur général d'Élections Canada

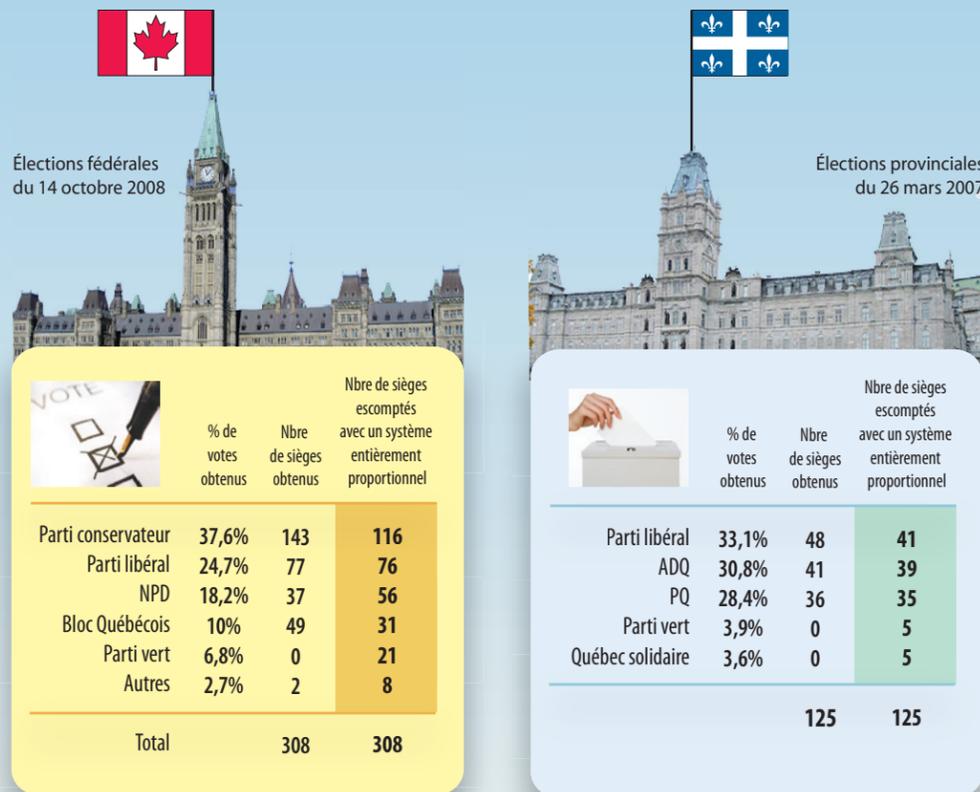
Pour en savoir plus

Mouvement Démocratie nouvelle
www.democratie-nouvelle.qc.ca

Représentation équitable au Canada
www.fairvotecanada.org/fr

Association pour la revendication des droits démocratiques
www.ardd.qc.ca

À quoi ressembleraient nos parlements avec un système PROPORTIONNEL



Note: Ces scénarios ne tiennent pas compte du vote stratégique, que probablement certains électeurs ont choisi d'inscrire lors de ces deux élections, et qui aurait été évité avec un système électoral proportionnel.

Le chiffre du mois

59%

C'est le taux de participation aux élections fédérales du 14 octobre dernier. Du jamais vu depuis 1958. Selon l'ancien directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, « l'alarme vient de sonner » et ce faible taux de participation devrait être pris très au sérieux. (Source : Élections Canada et Le Devoir)

Que proposent-ils ?

La réforme du mode de scrutin est-elle une question prioritaire pour votre parti? Si oui, quel est votre plan d'action?



Oui, afin que chaque vote compte et que le Parlement soit composé fidèlement à la volonté populaire, l'ADQ exprime sa volonté de procéder à une réforme du mode de scrutin. En tenant compte de la pérennité de nos institutions démocratiques, nous estimons qu'un système mixte avec un scrutin « majoritaire-proportionnel » insufflerait une nouvelle dynamique au sein de notre démocratie. (Source: Marylène Le Houillier, Attachée de presse de Sébastien Proulx, responsable du dossier)



Une démarche effectuée auprès du Parti libéral du Québec est demeurée sans réponse.



Cette question devrait être au centre des préoccupations de tous les partis politiques. Un débat doit se faire en toute transparence. La démocratie serait mieux servie par l'inclusion d'un élément de proportionnalité, mais le Québec n'a pas encore trouvé un modèle satisfaisant. Il faut aussi s'assurer du maintien du poids démocratique des régions. (Source: Stéphane Bédard, responsable du dossier au Parti Québécois)



Oui. En plus d'appuyer l'ARDD qui conteste la constitutionnalité du mode de scrutin devant la Cour supérieure du Québec, nous devons démontrer aux citoyens qui craignent une perte de pouvoir en voyant le nombre de leurs députés territoriaux diminuer, que l'accroissement

de leur pouvoir passe par une décentralisation de ce pouvoir. (Source: Paul-André Martineau, Président du Parti Vert du Québec)



Nous proposons depuis notre fondation une réforme du mode de scrutin faisant une large place à la proportionnelle. Une réforme du mode de scrutin permettrait d'élargir l'éventail des positions politiques représentées à l'Assemblée nationale. Ainsi, des Solidaires et des Verts pourraient faire leur entrée à l'Assemblée nationale, eux qui ont récolté ensemble 300 000 votes lors des dernières élections provinciales. Nous continuerons de faire pression sur les autres partis politiques au cours des prochains mois. (Source: Francis Boucher, Attaché de Presse Québec Solidaire)

POUR AGIR

• Signer la pétition en ligne demandant l'instauration d'un système électoral plus représentatif au Canada sur le site : www.fairvotecanada.org/fr

• Participer à un des ateliers offerts par le Mouvement Démocratie nouvelle. Contactez-les pour réserver une plage horaire à : www.democratie-nouvelle.qc.ca

• Questionner les candidats de votre circonscription à propos de leur plan d'action sur le mode de scrutin.

Lisez les autres pages de la série « Les grands enjeux »

www.lagazette.ca dans la section « Les grands enjeux »



Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant, en collaboration avec La Gazette de la Mauricie, grâce à des dons de citoyens et de citoyennes de la Mauricie..

Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel à :

grandsenjeux@cs3r.org
(819) 373-2598

Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :
CSTM – Fonds de Charité
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6